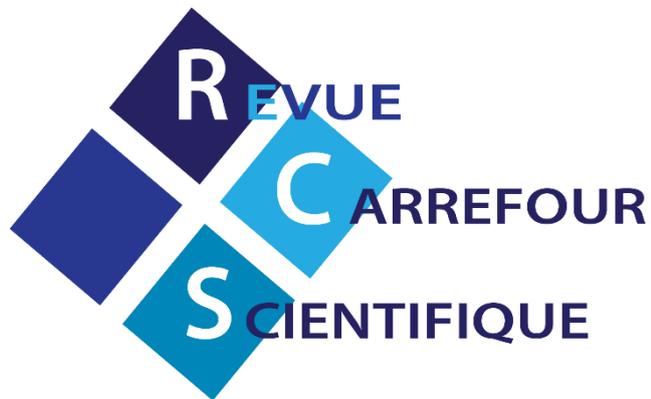




REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

N° 01, Volume 01, décembre 2022



**Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales**

Site internet : **<https://revuecarrefourscientifique.net>**

ISSN (en cours)

B.P 1328 KORHOGO
+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580
E-mail : larevuecarrefour@gmail.com

REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Semestrielle

N° 01, Volume 01, décembre 2022

LIGNE ÉDITORIALE

La philosophie est pensée agonistique. Comme telle, elle est un espace de dialogue critique et d'échange pluridisciplinaire. La pensée philosophique rencontre ainsi tous les champs du savoir avec lesquels elle entretient un commerce permanent. C'est ce qui fait de la philosophie un carrefour interdisciplinaire, un point d'ancrage et de passage de la pensée. Matrice génésique de toutes les sciences qu'elle a enfantées, la philosophie n'a jamais rompu le lien ombilical avec les autres régionalités scientifiques qui sont ses descendants disciplinaires.

Dès lors, on peut dire que la pensée philosophique est un foyer de rencontre et de séparation, de convergence et de divergence, de construction et de déconstruction. Derrière cette idée de rencontre et de séparation, se profile celle d'un espace de bifurcation ou de trifurcation où des régionalités scientifiques, des figures épistémiques et des personnages conceptuels viennent clarifier, renforcer ou mettre en crise les sources de leur enracinement métaphysique, payer leur dette épistémologique et accomplir leur relative autonomie disciplinaire. Pour tout dire, la philosophie est un carrefour épistémique et cognitif. Mais, si elle est carrefour, c'est-à-dire lieu où plusieurs cheminements théoriques et méthodologiques se croisent et se traversent, tout support qui prétend vulgariser sa cause ne doit-il pas, au nom du principe de la congruence des formes, épouser sa caractéristique ramificatoire ? Pour dire les choses de manière beaucoup plus précise, si la philosophie est carrefour, ses supports de vulgarisation ne doivent-ils pas être des espaces fusionnels, confusionnels et interactifs prompts à éclairer et à démêler les fils enchevêtrés de la réalité par la production de pensées rigoureuses et fermes ? Dans ces conditions, peut-il y avoir meilleur nom de baptême pour une revue d'un Département de philosophie que celui de Carrefour ? Pour bien se démarquer, ce Carrefour peut-il avoir meilleure caractéristique que celle de refléter la substance et la matière scientifiques ? Apparemment non ! C'est donc bien à propos que le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly a choisi de baptiser sa plateforme de publication et de vulgarisation académique et épistémique du nom éponyme de *Revue Carrefour Scientifique*.

Revue Carrefour Scientifique, reprenant la charge métaphorique du carrefour, se positionne, dans l'univers des plateformes de vulgarisation scientifique, comme un nœud intersectionnel entre plusieurs voies se coupant, se découpant, se recoupant de manière symboliquement idéale aux fins de révéler les mal-entendus, dénouer les équivoques, traquer les incertitudes et les manquements ou réajuster les acquis, les enjeux et les perspectives à travers un cheminement heuristique pertinent et un questionnement érudit, fécond et prospectif.

Revue Carrefour Scientifique est donc un lieu d'incubation et de maturation des savoirs, où viennent se ressourcer des horizons du discours scientifique ; et, plus qu'un simple lieu de ressourcement, elle est un espace de déplacement, de remplacement et de renversement paradigmatique de la pensée à travers un questionnement informé, critique et rigoureux mêlé de créativité et d'inventivité théoriques. Elle est, au total, un instrument de la transformation du savoir, de la métamorphose conceptuelle, un outil méthodologique et épistémologique de vulgarisation scientifique et académique qui offre aux chercheurs et aux enseignants de multiples disciplines une assise rigoureuse et pertinente pour leurs travaux, à travers un renouvellement critique des méthodes, des théories, des résultats et des paradigmes.

Revue Carrefour Scientifique, revue en ligne, priorise les productions scientifiques de qualité pour faire éclore de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles issues du creuset de recherches novatrices et critiques. C'est pourquoi elle encourage le dialogue des modernités anciennes, présentes et à-venir à travers des articles originaux, des comptes-rendus et des publications de vulgarisation.

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : M. KARAMOKO Tiéba, Maître de Conférences

Directeur de Rédaction : M. KOUMA Youssouf, Maître de Conférences

Secrétaire de Rédaction : M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

Professeur POAMÉ Lazare – Université Alassane Ouattara

Membres

Professeur ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre – Université Alassane Ouattara

Professeur BAH Henri – Université Alassane Ouattara

Professeur BAMBBA Assouman – Université Alassane Ouattara

Professeur BIYOGO Grégoire – Université Omar Bongo-Libreville

Professeur COULIBALY Adama – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur COULIBALY Daouda – Université Alassane Ouattara

Professeur DIAKITÉ Samba – Université Alassane Ouattara

Professeur EZOUA Thierry – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUAME Jean Martial – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUASSI Yao Edmond – Université Alassane Ouattara

Professeur KOUVON Komi Simon – Université de Lomé

Professeur KIYINDOU Alain André – Université de Bordeaux-Montaigne

Professeur MISSA Jean-Noël – Université Libre de Bruxelles

Professeur N'GUESSAN Depry Antoine – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur NSONSISSA Auguste – Université Marien Nguabi-Brazzaville

Professeur PINSART Marie-Geneviève – Université Libre de Bruxelles

Professeur SANGARÉ Abou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Professeur SANGARÉ Souleymane – Université Alassane Ouattara

Professeur SAWADOGO Mahamadé – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Professeur SORO Donissongui – Université Alassane Ouattara

Professeur TSALA MBANI André Liboire – Université de Dschang-Cameroun

Professeur ZONGO George – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr YAO Akpolé Koffi Daniel, Dr DIOMAND Aïpka Benjamin, Dr SORO Nanga Jean, Dr DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise, Dr COULIBALY Sionfoungon Kassoum, Dr ANY Désirée Guillet, Dr ZEBRO Nelly Annick Narcisse, Dr YÉO Djakaridja, Dr GNAHOUE Kouassi Fernand, Dr KOUADIO Konan Sylvain.

COMITÉ DE LECTURE

Professeur SANGARÉ Abou, M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences, M. ADAMAN Sinan, Maître de Conférences, M. ZOUHOULA Bi Richard, Maître de Conférences, Dr OUATTARA Moussa, Dr DIOMANDE Soualio, Dr DRAMA Bédi, Dr KARAMOKO Mamadou, Dr KEWO Zana.

CONTACTS

B.P 1328 KORHOGO

+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580

larevuecarrefour@gmail.com

SOMMAIRE

1. Heidegger et Kant : quelle rencontre conceptuelle ? - Pascal Dieudonné ROY-EMA	1
2. La logique spéculative de Hegel : une métaphysique du sens de l'existence - Akpolê Koffi Daniel YAO	15
3. Le monde à l'épreuve de la COVID-19 : entre individualisme et sécurité - Kouassi Marcelin AGBRA	30
4. La crise du vivre ensemble : Étienne Balibar pour penser le cas ivoirien - Désirée Guillet ANY	47
5. Leadership politique et crise ivoirienne : la traque de la mauvaise foi - Toumgbin Barthélémy DELLA	64
6. Rawls et le pacte légitime : plaidoyer pour une société démocratique, juste et équitable - Agoussi Alphonse MOGUÉ	80
7. Repenser la paix en Afrique avec Julien Freund - Nanga Jean SORO	97
8. Postmodernité esthétique et création artistique en Afrique : entre nivellement et dépassement stylistique - Ibrahim KONÉ	111
9. Le dialogisme de Francis Jacques comme condition de possibilité de l'écologie humaine - Hobido Désiré ANY, Oi Kacou Vincent Davy KACOU	131
10. L'aventure trans/posthumaniste dans le penser hottoisien - Tiéba KARAMOKO	153
11. De la question de la responsabilité de Descartes dans la crise écologique mondiale - Victor TCHEOULOU	172

REPENSER LA PAIX EN AFRIQUE AVEC JULIEN FREUND

Nanga Jean SORO

Université Peleforo Gon COULIBALY

nangajeans@gmail.com

Résumé

Des indépendances à nos jours, l'Afrique a peu connu de véritables périodes de paix. La synergie des rébellions, des guerres et du terrorisme a constitué un frein à l'avènement d'une telle période. Pour y remédier, il serait plus que nécessaire de repenser la paix sur ce continent. Et, à cette tâche, la pensée politique de Freund peut être d'un secours fort appréciable. Cette pensée révèle que la paix est avant tout une réalité politique qui s'obtient par la négociation avec l'ennemi. La paix est également lutte, une construction continue qui fait qu'elle n'est jamais définitivement acquise.

Mots-clés : Afrique - Ennemi - Lutte - Négociation - Paix - Réalité politique

Abstract

From independence to nowadays, Africa little knew real time of peace. The combine action of rebellions, wars and terrorism has constituted a curb on advent of such time. To remedy it, it would be most necessary to rethink peace on this continent. And for this, the political opinion of Julien Freund can be a very appreciable help. This opinion shows us peace is above all a political reality that is obtained by negotiation with the enemy. Peace is also a fight, a continuous construction that made it never definitely established.

Keywords: Africa - Enemy - Fight - Negotiation - Peace - Political reality

Introduction

La paix est l'aspiration profonde de tout peuple. Malheureusement, les populations africaines, dans leur globalité, l'ont peu connue. Leur histoire, des indépendances à nos jours, est jalonnée de toutes sortes de crises récurrentes où les rébellions, le terrorisme et les guerres répétitives portent continuellement atteinte à

l'instauration d'une paix véritable. Comment remédier à un tel état ? La question ne peut être éludée au vu de la situation du continent. Repenser la paix peut être un excellent prélude à cette remédiation.

Et à ce propos, la pensée politique de Freund peut fournir de nouvelles pistes permettant l'instauration d'une paix véritable en Afrique. Dans cette perspective, quel peut être l'apport de la pensée politique de Freund en vue d'aboutir à l'établissement d'une paix véritable en Afrique ? Répondre à cette interrogation ne peut se faire sans donner sens aux questions subsidiaires suivantes : quel est l'état de la paix en Afrique ? Comment Freund appréhende-t-il la paix ? Et quelles leçons tirer de la conception freudienne de la paix pour l'instauration d'une paix durable en Afrique ?

On l'aura compris, ce triptyque interrogatif a pour but de mettre en lumière la situation précaire de la paix en Afrique ; de présenter la paix selon Freund et de tirer des leçons de sa conception pour l'établissement d'une paix durable au sein du continent africain.

1. Afrique, la paix précaire

La paix en Afrique⁷ a un statut précaire. Lorsqu'on parcourt son histoire des années 1960 à aujourd'hui, on peut observer une multitude de crises aux conséquences tout aussi néfastes les unes que les autres pour la paix au sein de ce continent. Ces crises sont de deux ordres : en premier lieu, des guerres civiles ou des guerres entre États ; en second lieu, du terrorisme. Concernant le premier ordre, on peut évoquer la guerre du Biafra (1967-1970), la guerre tchado-libyenne (1978-1987), la guerre Érythrée-Éthiopie (1998-2000), les guerres civiles en Angola (1975-2002), au Liberia (1989-1996 ; 1999-2003), en Sierra Leone (1991-2002), en Côte d'Ivoire (2002-2007) et en Éthiopie (2020⁸).

Quant au terrorisme, il connaît un regain. Après avoir troublé l'Algérie dans les années 1990, il s'est répandu sur des pays tels que le Nigéria, le Cameroun, le Tchad, la Somalie, le Kenya, l'Égypte, le Niger, le Mali, le Burkina Faso et le Mozambique. Son

⁷ L'Afrique renvoie dans la présente publication à l'ensemble des États de ce continent.

⁸ Cette guerre civile en Éthiopie, encore appelée "La guerre du Tigré" a débuté le 4 novembre 2020 et n'est toujours pas à son terme en août 2022, période à laquelle nous rédigeons le présent article.

expansion est le fait des groupes djihadistes nigérian Boko Haram ; somalien Al-Shabaab ; d'Al-Qaïda et ses affiliés, dont le Groupe de Soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM) et AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) ; de L'État Islamique et ses affiliés, entre autres, l'État Islamique au Grand Sahara, l'État Islamique en Afrique de l'Ouest et l'État Islamique au Sahel.

Un autre indicateur de la précarité de la paix en Afrique est le nombre d'opérations de maintien de la paix menée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur ce continent. L'Afrique compte le plus grand nombre de missions de paix menées par cette organisation dans le monde. Sur les treize opérations de maintien de la paix en cours en 2020, sept se situent en Afrique, à savoir la FISNUA à Abiyé au Soudan ; la MINUAD au Darfour (Soudan) ; la MINURSO au Sahara occidental ; la MINUSCA en République Centre-Africaine (RCA) ; la MINUSS au Soudan du Sud ; la MONUSCO en République Démocratique du Congo (RDC) et la MINUSMA au Mali. Que dire de plus, sinon que, l'Afrique souffre des affres de la guerre et que l'ONU essaie tant bien que mal de les estomper. La paix y est précaire, prête à céder la place à la guerre à tout instant.

Cette précarité de la paix en Afrique est imputable, selon Axell Kabou, à la faible volonté des chefs d'États africains de réaliser l'union de leurs pays respectifs au lendemain de leurs indépendances. En effet, réunis dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba en 1963 pour la conférence fondatrice de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), les chefs d'États africains ont plutôt fait montre de leur pessimisme à l'idée d'une union réelle de leurs pays, préférant se réfugier derrière le prétexte du caractère trop ambitieux de la tâche à accomplir. A. Kabou (1991, p. 197) relève les propos de certains d'entre eux allant dans ce sens :

Hubert Maga, lui n'y va pas par quatre chemins et parle de « projet ambitieux, mais chimérique ». Nasser, usant et abusant de métaphores physiologiques, affirme : « Toute organisation envisagée pour être l'esprit et les nerfs de la volonté africaine ne permettra pas la réalisation de l'unité africaine du jour au lendemain ». Épouvanté, Ahidjo ne cherche même pas à composer : « Toute forme institutionnelle rigide nous semble prématurée. Ainsi pour le moment, ni Fédération ni Confédération ». Houphouët-Boigny recommande de : « mesurer judicieusement les doses de sagesse, de patience active, de courage, de réalisme indispensable à la réussite de cette immense et grandiose entreprise ».

En un mot, les chefs d'États africains refusèrent de réaliser l'union immédiate de leur pays, quand bien même, paradoxalement, la raison de leur rencontre fut de créer une organisation de l'unité africaine. Ils soulevèrent les différences entre leurs divers peuples et appelèrent de tous leurs vœux à des unions régionales qui, à long terme, aboutiraient à une union de tous les pays du continent. Ce qui fut adopté au grand dam de Kwame N'Krumah qui défendait l'idée d'une union immédiate.

Axelle Kabou croit savoir les raisons qui ont poussé ces chefs d'État à repousser aux calendes grecques l'union. Elle indique que, ces derniers

redoutaient l'unité comme la peste, pour trois raisons essentielles qui, loin d'avoir disparu de notre paysage quotidien, se sont singulièrement renforcées depuis la première vague des indépendances africaines : il s'agit du complexe d'infériorité à l'égard de l'Occident, de la nostalgie morbide du passé anté-colonial et du racisme interafricain. (A. Kabou, 1991, p. 198).

Le complexe d'infériorité à l'égard de l'Occident tient dans l'idée qu'il faille le singer, en tout temps, dans ses choix et modèles politiques éprouvés au fil du temps. S'il a fallu, par exemple, près de deux siècles aux États-Unis (1787-1959) et au Canada (1867-1982) pour s'unifier, les États africains gagneraient à ne pas se presser à le faire. L'exemple d'unification réussi de ces pays exige une certaine forme de lenteur. Quant au passé anté-colonial, il se fonde sur l'idée selon laquelle les conflits internes avant la colonisation avaient pour but d'unifier le continent et que cette unification, loin de s'être estompée, se fera, bon gré, mal gré, d'elle-même. Enfin, le racisme interafricain traduit l'attachement de certains chefs d'État au prétexte de la diversité des races et des mœurs des populations qui peuplent le continent et rendent ainsi tout projet d'union immédiate incertain.

Nul doute, comme l'espère Kabou, sans manifestement l'indiquer, si l'union avait été réalisée dès les indépendances, l'Afrique aurait évité les conflits qui la déchirent depuis cette époque. Mais, les présidents africains des indépendances ont échoué à le faire. En conséquence, « l'Organisation de l'Unité Africaine a été toujours incapable de lutter véritablement contre les conflits sur le Continent » comme l'a constaté P. Bakayoko (2005, p. 30). Il est vrai que, dans un souci de réforme, l'organisation née de cette tentative d'union, l'OUA a changé de dénomination pour l'UA (Union Africaine). Toutefois, l'union des pays du continent est loin d'être réalisée

et l'UA continue de copier l'Occident en essayant de calquer sa structure sur celle de l'Union Européenne (UE), son nouvel archétype d'union.

Fort de ce qui précède, le propos n'est plus à l'union immédiate, mais à l'intégration sous régionale des pays du continent. D. M. Soro (2011, p. 20) s'inscrit dans ce sillage en avançant l'idée selon laquelle l'intégration est la panacée aux crises en Afrique, la condition ultime de l'instauration de la paix sur ce continent puisque pour lui, « la cause principale des conflits armés en Afrique doit être recherchée dans la mauvaise gestion que nous faisons de l'intégration ». Autrement dit, c'est parce que les États africains sont nonchalants à réaliser leur intégration qu'ils subissent des crises récurrentes et peinent à obtenir une paix durable.

Et partant de l'affirmation selon laquelle « l'absence d'intégration étant la cause de la guerre » D. M. Soro (2011, p. 26), aboutit à la conclusion selon laquelle « l'intégration est la condition de la paix perpétuelle en Afrique, aussi bien à l'intérieur des États qu'entre États ». Si les États sont intégrés et de ce fait dans une relation d'interdépendance, il est évident qu'ils ne se prêteront pas à servir de terreau aux rébellions et aux éventuels projets de déstabilisations de leurs voisins ni de leur livrer une guerre. Ce qui aura pour effet de consolider et de maintenir la paix dans chacun de ces pays. En un mot, pour D. M. Soro (2009, p. 51) « l'intégration africaine est la seule chance pour l'Afrique d'avoir un espace apaisé ».

Cependant, aussi alléchante que puisse être cette idée de paix par intégration, celle-ci pêche par le fait qu'elle peine à se réaliser dans les faits puisque les États africains sont des structures héritées de la colonisation et ont une trop forte crainte de perdre une partie ou la totalité de leur souveraineté. C'est justement ce que C. Zorgbibe (2009, p. 265) évoque à travers les propos suivants :

La plupart des cadres géopolitiques ou géoculturels sont hérités de la colonisation (...); la fonction première de l'intégration africaine ne semble pas de dépasser les entités étatiques, mais de renforcer le pouvoir étatique en accroissant la capacité externe des gouvernants et en servant de substitut à des infrastructures diplomatiques inexistantes.

Néanmoins, on peut retenir de l'idée de paix par intégration que la question de l'instauration de la paix en Afrique demeure une préoccupation essentielle. De là, l'adhésion à la thèse suivante de S. Diakité (1994, p. 220) se fait plus aisément : « si

l’Afrique n’est pas unie, renouvelée, elle ira de souffle en souffle jusqu’à son dernier souffle ».

Et pour éviter cette catastrophe, il faut nécessairement repenser la paix sur ce continent ; car, si l’Afrique s’engluait dans un état d’absence de paix, ne serait-ce pas parce que cette dernière y est mal appréhendée ? La paix doit être pensée et repensée pour qu’elle puisse durablement s’instaurer en Afrique. La pensée politique de Freund nous offre l’opportunité de le faire.

2. La paix selon Freund : réalité et nature

J. Freund (2004, p. 632) appréhende la paix comme « la situation politique mouvante déterminée par l’existence d’un rapport de forces consacré au départ par un ou plusieurs traités entre les unités politiques ». Ainsi, pour lui, la paix résulte des accords conclus entre unités politiques belligérantes ; elle sanctionne le règlement des différends existant entre ces dernières. Cette définition est fondamentale, car elle fournit le cadre dans lequel la paix s’inscrit chez Freund et fait que la réalité et la nature de la paix chez lui se traduisent par deux éléments fondamentaux : le premier, c’est que la paix est une réalité politique ; le second, la paix est lutte, une construction continue.

La paix en tant que réalité politique, dans la perspective freundienne, s’appréhende mieux lorsque l’amalgame qui fait d’elle une réalité juridique est levé. En effet, cet amalgame, la conception juridique de la paix se perçoit bien chez Emmanuel Kant qui dans son ouvrage *Projet de paix perpétuelle* établit les articles de loi devant conduire les différents États à une paix définitive.

Kant regroupe ces articles en deux sections. La première porte sur les « articles préliminaires visant à la paix perpétuelle entre les États » (E. Kant, 2001, p. 9) et comporte les six articles suivants :

1. Aucun traité de paix ne doit valoir comme tel si une restriction mentale donne matière à la guerre. (...)
2. Aucun État indépendant (petit ou grand, peu importe ici) ne saurait être acquis par un autre État par héritage, échange, achat ou donation. (...)
3. À terme, les armées permanentes (miles perpetuus) doivent être abolies. (...)
4. On ne doit pas contracter de dettes publiques pour faire face aux querelles extérieures de l’État. (...)
5. Aucun État ne doit s’ingérer de force dans la constitution et le gouvernement d’un autre État. (...)
6. Aucun État en guerre avec un autre ne doit se permettre des actes

d'hostilité tels qu'ils rendraient impossible la confiance réciproque, une fois la paix rétablie. (E. Kant, 2001, p. 9-13).

Quant à la seconde section, elle porte sur les « articles définitifs visant à la paix perpétuelle entre les États » E. Kant (2001, p. 16). Cette section comporte trois articles à savoir : « 1. La constitution civile de chaque État doit être républicaine (...) 2. Le droit des gens doit être fondé sur un fédéralisme d'États libres. (...) 3. Le droit planétaire doit se restreindre aux conditions de l'hospitalité universelle » E. Kant (2001, p. 16-26).

Le fait pour Kant d'adopter des « sections et articles » codifiant l'établissement de la paix comme s'il rédigeait une constitution ou plus exactement un texte de loi, montre bien le caractère juridique qu'il attribue à la paix perpétuelle. Et naturellement cela pose la question du garant de cette paix puisque toute loi ne vaut comme telle qu'en raison de la force susceptible de contraindre à son respect ceux à qui elle s'applique. Les États à travers les forces armées sous leurs coupes sont garants des lois qu'ils édictent. Mais qu'en est-il des lois devant mener à la paix perpétuelle ? Quelle structure est-elle à même de les garantir ? Les États ? Nullement puisque leurs lois ne sont valables qu'en leur sein. Un État mondial peut-être ? Kant ne s'y hasarde pas. Toutefois, après une longue annexe justificative de neuf pages à la suite de ses articles de lois, E. Kant (2001, p. 30) préfère confier cette garantie à « la nature » admettant ainsi, de manière voilée, la difficulté à concevoir la paix sous le prisme juridique.

Freund ne partage pas cette conception kantienne qui assigne au droit le rôle d'établir la paix. En effet, pour lui, certes le droit permet de maintenir un état de paix au sein de la société, néanmoins, cela ne fait pas pour autant de la paix une réalité juridique. La paix demeure pour J. Freund (1972, p. 10), ce qu'elle a toujours été, à savoir « une affaire primordialement politique ». Autrement dit, c'est au politique que revient la tâche d'établir la paix en société ; mieux, la paix dépend de « la volonté politique qui peut faire obstacle à l'instauration de l'état de paix » J. Freund (1975, p. 337) ou encore : « le droit n'instaure pas la paix par lui-même, mais il contribue à la maintenir quand la politique l'a établie et qu'elle se trouve en mesure d'imposer et de faire respecter les solutions par voie de droit de préférence à celles par voie de violence ». J. Freund (1972, p. 10)

Une fois cet amalgame levé, on peut alors convenir avec J. Freund (2004, p. 621) que « c'est donc en tant que concept politique qu'il faut aborder l'étude de la paix ». Mais, que recouvre cette réalité politique chez Freund ?

Pour Freund, la paix est avant tout, une réalité positive dont on a généralement une conception erronée : elle est perçue comme l'absence de guerre ou l'état naturel des relations sociales, un état paisible affranchi de toute contestation. Or, la paix, du moment qu'elle est une réalité politique, reste soumise aux aléas de la politique. J. Freund (2004, p. 620-621) traduit cette idée en ces termes :

La paix est une réalité positive dont nous ne nous faisons très souvent qu'une idée négative : l'absence de guerre et de lutte, l'intervalle entre deux conflits armés ou encore la suspension de la rivalité ou de l'état d'hostilité. On admet aussi en général qu'elle serait l'état normal des relations entre collectivités politiques et que la guerre serait une situation d'exception. Ces illusions ont pour arrière-plan la conception statique que nous nous faisons de la paix, comme si elle était un état de repos, de bonheur parfait, de calme, une sorte d'arrêt de la vie.

De plus, la paix résulte de la décision et de la volonté des parties en conflit, mais surtout de leur aptitude à respecter les points d'entente auxquels ils ont donné leur assentiment, car

comme la guerre et comme tout ce qui a trait à la politique, la paix est d'abord une affaire de décision, de volonté, mais en plus elle exige la bonne volonté et la confiance, sans quoi les accords et les ententes ne sont que duperies favorisant les conflits armés. (J. Freund, 2004, p. 621).

Ainsi, « pour faire la paix, la seule volonté d'un seul ne suffit pas, mais il faut la bonne volonté des deux parties opposées » J. Freund (2004, p. 623). Et comment pourrait-il en être autrement puisqu'il suffit qu'une des parties en belligérance se rétracte pour que la paix soit remise en cause.

Enfin, la paix est une poursuite de la politique entre États par des moyens non violents, sous le signe du dialogue, de la négociation et du compromis. En effet :

tandis que la guerre rompt immédiatement tout contact entre les États pour trancher le conflit par la violence, la paix maintient l'ouverture pour laisser à la patience, à l'intérêt et au temps des chances de trouver une solution acceptable pour les deux camps. (J. Freund, 2004, p. 622).

Cependant, J. Freund (2004, p. 622) invite à ne pas voir en ce moyen la panacée aux règlements des conflits :

Il ne faut pas, à la manière de certaines philosophies contemporaines, attribuer des vertus magiques au dialogue, comme s'il opérât nécessairement le passage de la subjectivité à l'objectivité, du désaccord à l'union. Que de dialogues et de négociations qui ont fini par un constat d'incompréhension et dans l'irritation, et qui finalement n'ont eu d'autre issue que le recours à la violence !

En résumé, retenons qu'avec Freund, la paix est avant tout une réalité politique et de ce fait, elle reste soumise aux aléas de la politique. C'est d'ailleurs à travers cette soumission au politique que son aspect de lutte se révèle. Mais, à bien y regarder, comment peut-on encore parler de lutte à propos de la paix si celle-ci suppose préalablement une commune volonté d'entente entre les parties adverses ?

La réponse à cette question, selon Freund, se trouve dans la possibilité des parties signataires d'interpréter les accords de paix à leur convenance, mais aussi dans les frictions que ces nouveaux accords sont susceptibles d'introduire dans les relations internationales. J. Freund (2004, p. 623) illustre cette idée à travers des pensées fortes comme :

Tout d'abord le simple désir de paix ne règle pas automatiquement les litiges et les antagonismes ni ne supprime de lui-même les motifs de l'inimitié (...). Il est possible que certaines concessions n'apparaissent que comme des ruses, l'un des adversaires se réservant le droit d'interpréter après coup les clauses de l'accord à sa manière (...). Ensuite, une fois la paix signée, un nouveau traité s'ajoute à ceux qui existent déjà et il peut ne pas s'harmoniser avec eux. Toutefois, malgré leur accord sur des textes et tout en respectant les clauses, les signataires peuvent rester des ennemis virtuels, soit que le vaincu essaie par une politique habile de modifier le rapport des forces, soit que le vainqueur cherche à exploiter au maximum les avantages acquis.

En outre, la paix est lutte, du fait qu'elle résulte de l'art politique, de la capacité du politique à mener, dans une seule et même direction, des tendances éparses aux intérêts divergents, voire antinomiques. Elle réconcilie les anciens ennemis, les mène à faire table rase de leurs dissensions au profit de l'intérêt de la collectivité, ou du moins, à les mettre en berne aussi longtemps que les adversaires respectent les clauses des accords de paix. Mieux, loin d'être définitivement donnée, la paix est constamment négociée entre les diverses parties. J. Freund (2004, p. 621) ne l'appréhende pas autrement quand il affirme :

Objet et théâtre de la lutte politique, la paix est un produit de l'art politique. Elle ne se maintient qu'à la condition d'être négociée indéfiniment pour l'adapter aux conditions toujours changeantes résultant du développement interne des États et de l'évolution de la politique internationale. Elle n'est jamais que ce que la volonté commune des unités politiques veut qu'elle soit, dans une conjoncture donnée. Loin d'être un état définitif ou perpétuel, elle est toujours rapport.

Ce caractère négocié de la paix conduit J. Freund (2004, p. 626) au constat selon lequel la paix « n'est point une création ex nihilo, un pur don que les collectivités se feraient à elles-mêmes (...), la paix n'est pas perpétuelle ». Cela revient à dire que pour J. Freund (2004, p. 626) « toute paix est la suite de guerres et de batailles antérieures, en même temps qu'elle s'organise en prévision de conflits possibles ». C'est pourquoi la lutte n'est pas exclue de l'état de paix ; elle continue de s'y manifester, mais non plus par les armes, mais par des outils policés tels que les pressions et la ruse.

Enfin, pour J. Freund (2004, p. 621) la paix est lutte, en raison de ce qu'« elle est un aspect de la lutte en vue de régler des différends ou des antagonismes » par un moyen autre que celui de la guerre. Mieux, comme l'indique J. Freund (2004, p. 621), elle est « une continuation de la politique, mais avec des moyens autres que ceux de l'anéantissement et de la destruction de vies et de biens par la violence, à savoir ceux de la négociation, de la discussion et du compromis ». Et si la négociation, la discussion et le compromis sont des voies de paix, ils ne sont pas pour autant exempts de lutte. Au contraire, cette dernière s'y prolonge. C'est un secret de Polichinelle.

En somme, pour Freund, la paix n'est pas un état statique. Elle n'est pas non plus une ère de pleine harmonie où les hommes s'épanouiraient gaiement ni une période sans soubresauts. Elle est encore moins définitivement donnée. Elle est une construction continue, s'adaptant aux réalités mouvantes auxquelles les collectivités politiques sont confrontées. La paix est résolument lutte.

Au terme de cette partie consacrée à la réalité et à la nature de la paix selon Freund, il sied de retenir que pour ce dernier, la paix est à la fois une réalité politique et résolument lutte. Mais, s'il en est ainsi, quelles leçons pourrait tirer l'Afrique de ces caractéristiques afin de favoriser l'avènement d'une paix durable sur le continent ? Autrement dit, comment penser la paix en Afrique à partir de la conception freudienne de la paix ?

3. Penser la paix en Afrique avec Freund

Penser la paix en Afrique à partir de la conception freudienne de la paix revient à reconnaître à cette dernière, le statut de réalité politique dont la réalisation dépend fondamentalement du politique. Il est vrai qu'en définissant la paix comme découlant d'accords entre États, Freund peut sembler s'éloigner des réalités africaines ; et pour cause, les conflits déchirant l'Afrique sont rarement des conflits interétatiques, mais des conflits internes orchestrés par des rébellions armées désirant accaparer le pouvoir d'État⁹.

Cependant, ces rébellions, du fait qu'elles aspirent toutes au contrôle du pouvoir d'État, ont aussi une nature politique ; et cette nature permet aux idées freudiennes de conserver tout leur poids dans la résolution des crises accablant le continent africain.

Ainsi, la première leçon à tirer de la conception freudienne de la paix, c'est que cette dernière est une réalité politique qui nécessite la reconnaissance et la négociation avec l'ennemi. « Avec qui d'autre la faire, sinon avec les ennemis ? » interroge justement J. Freund (2004, p. 632). Cela va de soi pour J. Freund (1967, p. 12) « puisqu'on fait la guerre contre un ennemi, c'est également avec lui qu'il faut faire la paix ». P. Taguieff (2008, p. 101) commentant Freund ne dit pas autre chose lorsqu'il soutient que « la condition de la paix, c'est la reconnaissance de l'ennemi ». En un mot, la paix ne peut donc se conclure qu'avec un ennemi.

En conséquence, les États africains gagneraient à négocier avec les rébellions qui sévissent dans leurs pays s'ils désirent réellement parvenir à une paix durable. La négociation ne doit exclure aucune entité portant atteinte à la paix, y compris les groupes terroristes. Bien entendu, la négociation en ce sens est juste un moyen d'obtenir la paix quand les moyens militaires ont échoué ou sont susceptibles d'échouer. Que serait devenu le groupe terroriste Boko Haram si l'État nigérian avait opté, dans les premières heures de sa création, pour la négociation au détriment de la répression ? Sans vouloir trop se perdre dans des conjectures inutiles, il est possible que celui-ci eût

⁹ Nous ne nions pas l'existence de conflits interétatiques en Afrique, d'ailleurs, les guerres tchadolibyenne et Érythro-Éthiopienne en sont des exemples incontestables. Toutefois, présentement, presque tous les conflits en Afrique sont le fait des rébellions armées à l'exception de ceux occasionnés par le terrorisme islamiste.

renoncé à son entreprise d'attentats suicides qui désormais transcende les frontières du Nigéria et s'étend au Tchad, au Cameroun et au Niger.

Négocier avec l'ennemi est donc une nécessité pour l'instauration de la paix dans un État. C'est ce dernier qui porte atteinte à la paix et cette dernière ne saurait se faire sans lui. Même si les moyens militaires peuvent permettre de vaincre l'ennemi, toujours est-il que les victoires militaires ont nécessairement besoin d'être couronnées par des victoires politiques qui elles sont obtenues par le biais de la négociation avec l'ennemi vaincu ; ce dernier doit reconnaître sa défaite et renoncer au combat, car « la paix qui exclut l'ennemi s'appelle guerre » J. Freund (1970, p. 224).

Ainsi, si la négociation conduit à la paix, néanmoins cette dernière n'est pas définitivement donnée ; au contraire, elle est lutte, une construction continue et de longue haleine. C'est la seconde leçon à tirer de la pensée de Freund. Les accords de paix contractés entre les différentes parties belligérantes doivent être respectés et mis en œuvre, car lorsque ce n'est pas le cas, les conflits renaissent et mettent à mal la fragile paix obtenue par la négociation.

À titre illustratif, la réactivation de la rébellion touarègue de 2012 au Mali s'inscrit dans cette perspective. Las d'attendre le respect des accords auparavant signés avec l'État malien¹⁰, les Touaregs décidèrent de s'affranchir de l'autorité de celui-ci, et la repoussèrent par une rébellion armée au tiers du territoire du pays. Aussi, cette situation engendra l'entrée en scène de plusieurs groupes djihadistes animés du désir de conquérir la capitale du pays et de mettre un terme à l'État malien. Sans l'intervention militaire française, ce pays aurait succombé à l'assaut terroriste. Par conséquent, il faut retenir comme l'indique J. Freund (2004, p. 633) que « la paix ne sera jamais l'amitié pleine et authentique qu'elle vise ; elle restera un équilibre entre les inimitiés ».

En définitive, gardons en mémoire que la pensée de Freund offre à l'Afrique la possibilité de mieux cerner les contours de la paix qui demeure à la fois une réalité politique et une lutte constante. Et fort de cette connaissance, l'Afrique peut tendre

¹⁰ C'est à la suite du non-respect des *Accords d'Alger* de 2006 fixant les modalités du développement du nord Mali conclu entre l'État malien et la rébellion touarègue que celle-ci prit à nouveau les armes en 2012.

réellement vers une paix qui dure en surmontant les soubresauts inéluctables de la vie de tout État.

Conclusion

L’Afrique est un continent où la paix demeure précaire en raison des multiples rébellions, du terrorisme, et des guerres qu’elle a connues des indépendances à nos jours. Dans ces conditions, repenser la paix s’avère être une nécessité fondamentale pour le bien-être des populations africaines. La pensée de Freund sur la paix ouvre une lucarne en ce sens en déterminant la nature et la réalité de la paix ainsi que les conditions pour son instauration : la paix est une réalité politique qui demeure astreinte à l’activité politique et s’obtient par la négociation avec l’ennemi. Elle est aussi lutte, une construction continue qui fait qu’elle n’est jamais définitivement acquise.

Le savoir et en tenir effectivement compte offrira à l’Afrique la possibilité de mieux cerner les contours de la paix ; mieux, cela sera le gage de l’instauration d’une paix véritable et durable en son sein.

Références bibliographiques

BAKAYOKO Pasco, 2005, *Côte d’Ivoire, démocratie en peine, rien ne va plus en Afrique*, Paris, CVMag.

DIAKITÉ Sidiki, 1994, *Technocratie et question africaine de développement*, Abidjan, Strateca Diffusion.

FREUND Julien, 1967, *Qu’est-ce que la politique ?*, Paris, Seuil.

FREUND Julien, 1970, *Le Nouvel âge. Éléments pour la théorie de la démocratie et de la paix*, Paris, Marcel Rivière.

FREUND Julien, 1972, *Le droit d’aujourd’hui*, Paris, PUF.

FREUND Julien, 1975, « L’institut de polémologie de Strasbourg », *Revue des sciences sociales de la France de l’Est*, 4, Paris, éditions du CNRS, p. 333-338.

FREUND Julien, 2004, *L’Essence du politique*, 3^{ème} éd., Paris, Dalloz.

KABOU Axell, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan.

KANT Emmanuel, 2001, *Projet de paix perpétuelle*, trad. Karin Rizet, Paris, Mille et une nuits.

SORO David Musa, 2009, « De l'intégration comme condition de la paix et du développement », *Notre Afrique*, 003, Abidjan, p. 33-75.

SORO David Musa, 2011, *L'Intégration, condition de la paix et du développement en Afrique*, Abidjan, Balafons.

TAGUIEFF Pierre-André, 2008, *Julien Freund. Au cœur du politique*, Paris, La Table Ronde.

ZORGBIBE Charles, 2009, *Paix et guerres en Afrique*, Tome1, Paris, Bourin éditeur.